



# D A T A **Essentiel** L A B



## Bilan 2020 de la production de déchets en France

NOVEMBRE 2022

Tous les deux ans, la France, conformément à la réglementation européenne, présente un bilan de la production de déchets et de leurs traitements. En 2020, 310 millions de tonnes de déchets ont été produites, soit une diminution de 9,7 % par rapport à 2018, due en grande partie à la pandémie. Les déchets minéraux représentent 66 % des tonnages, les autres déchets non dangereux, 30 %, et les déchets dangereux, 4 %. La France se situe légèrement en deçà de la moyenne européenne en tonnes de déchets par habitant.

### LA FRANCE EN DEÇÀ DE LA MOYENNE EUROPÉENNE

En 2020, l'Allemagne, la France et l'Italie produisent 40 % des déchets de l'Union européenne à 27 (UE27) - (tableau 1). Que ce soit pour le total des déchets (4,6 tonnes par habitant – t/hab.), ou pour les déchets hors minéraux principaux (1,5 t/hab.), la France se situe légèrement en deçà de la moyenne européenne (respectivement 4,8 t/hab. et 1,7 t/hab.). La production de déchets, rapportée au nombre d'habitants, varie beaucoup selon les pays en

raison notamment de leurs caractéristiques géographiques, démographiques et industrielles.

### DIMINUTION DE 10 % DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS ENTRE 2018 ET 2020

310 millions de tonnes (Mt) de déchets ont été produites en France en 2020, soit une diminution de 9,7 % par rapport à 2018 (tableau 2). En raison de la pandémie de Covid-19 et de l'arrêt de l'économie, tous les secteurs économiques ont vu leur production de déchets diminuer et principalement l'industrie (- 24 %), la construction (- 11 %), à l'origine de 69 % des déchets, et le secteur du traitement de l'eau et des déchets (- 8 %). Les ménages sont les seuls à avoir vu leur production augmenter (+ 13 %), du fait des confinements et de la généralisation du télétravail.

Hors déchets secondaires (boues provenant du traitement des déchets, résidus de tri et déchets de combustion provenant de l'incinération des déchets), la production s'établit à 300 Mt, en diminution de 9,5 % par rapport à 2018.

Tableau 1 : les 10 principaux pays européens producteurs de déchets en 2020

	Déchets totaux en milliers de tonnes	dont dangereux en milliers de tonnes	Total en tonnes/habitant	hors déchets minéraux principaux en tonnes/habitant
Union européenne à 27	2 146 640	95 470	4,8	1,7
Allemagne	401 156	23 415	4,8	1,8
<b>France</b>	<b>310 374</b>	<b>11 241</b>	<b>4,6</b>	<b>1,5</b>
Italie	174 888	9 962	2,9	1,8
Pologne	170 234	2 255	4,5	1,9
Suède	151 824	7 949	14,7	2,0
Roumanie	141 364	775	7,3	1,0
Pays-Bas	125 139	5 022	7,2	2,6
Bulgarie	116 387	13 952	16,8	2,7
Finlande	116 083	3 273	21,0	2,2
Espagne	105 932	3 513	2,2	1,4

Source : Eurostat, septembre 2022

## Bilan 2020 de la production de déchets en France

**Tableau 2 : production de déchets en France, par secteur d'activité en 2018 et 2020**

En milliers de tonnes

	Agriculture pêche		Industrie		Construction		Traitement déchets, eau, assainissement, dépollution		Tertiaire		Ménages		Total	
	2018	2020	2018	2020	2018	2020	2018	2020	2018	2020	2018	2020	2018	2020
Déchets minéraux non dangereux	0	0	4 338	1 326	224 162	197 394	3 382	2 978	806	839	2 857	2 893	235 544	205 429
Déchets non minéraux non dangereux	979	954	18 664	15 879	13 056	12 724	20 198	18 435	17 149	15 956	25 886	29 756	95 932	93 704
Déchets dangereux	331	337	2 880	2 399	2 972	2 615	3 652	3 609	1 221	1 387	1 042	894	12 098	11 241
<b>Total</b>	<b>1 310</b>	<b>1 291</b>	<b>25 882</b>	<b>19 603</b>	<b>240 190</b>	<b>212 733</b>	<b>27 232</b>	<b>25 022</b>	<b>19 175</b>	<b>18 182</b>	<b>29 785</b>	<b>33 544</b>	<b>343 574</b>	<b>310 374</b>
<b>Évolution 2018/2020 en %</b>	<b>- 1,4</b>		<b>- 24,3</b>		<b>- 11,4</b>		<b>- 8,1</b>		<b>- 5,2</b>		<b>+ 12,6</b>		<b>- 9,7</b>	
<b>Total hors déchets secondaires</b>	<b>1 310</b>	<b>1 290</b>	<b>25 580</b>	<b>19 247</b>	<b>240 188</b>	<b>212 731</b>	<b>15 396</b>	<b>14 909</b>	<b>19 154</b>	<b>18 161</b>	<b>29 785</b>	<b>33 544</b>	<b>331 413</b>	<b>299 882</b>

Source : SDES, octobre 2022

### 94 MILLIONS DE TONNES DE DÉCHETS NON MINÉRAUX NON DANGEREUX

Compte tenu du poids du secteur de la construction en France, les déchets minéraux non dangereux représentent les deux tiers des déchets produits, soit 205 Mt. Les autres déchets représentent 105 Mt, dont 94 Mt de déchets non minéraux non dangereux. Ces derniers constituent un gisement à l'origine de la production de matières premières de recyclage qui alimentent l'industrie en remplacement de matières vierges. Les déchets métalliques, les papiers-cartons, le bois et le verre représentent un tiers de ce gisement (32 Mt).

Les « déchets ménagers et similaires » (déchets en mélange et encombrants) collectés représentent 21 Mt (tableau 3). Ils sont produits à 78 % par les ménages.

**Tableau 3 : production par catégorie de déchets, en France, en 2020**

Déchets dangereux et non dangereux	Total	dont ménages	
	En milliers de tonnes	En milliers de tonnes	En %
Déchets minéraux	208 615	2 893	1,4
Déchets ménagers et similaires	20 705	16 126	77,9
Déchets métalliques	15 520	694	4,5
Déchets animaux et végétaux	13 762	8 086	58,8
Autres déchets	9 393	565	6,0
Déchets de bois	7 703	1 027	13,3
Matériaux mélangés et indifférenciés	7 089	0	0,0
Déchets de papiers-cartons	6 318	1 383	21,9
Résidus de tri	5 778	0	0,0
Boues de dragage (en sec)	3 345	0	0,0
Résidus d'opérations thermiques	2 556	0	0,0
Déchets de verre	2 552	1 819	71,3
Déchets de matières plastiques	2 400	329	13,7
Véhicules au rebut	1 758	621	35,3
Déchets chimiques	1 541	0	0,0
Boues ordinaires (en sec)	1 339	0	0,0
<b>Total</b>	<b>310 374</b>	<b>33 544</b>	<b>10,8</b>

Source : SDES, octobre 2022

### 11 MILLIONS DE TONNES DE DÉCHETS DANGEREUX

La production de déchets dangereux passe de 12,1 Mt en 2018 à 11,2 Mt en 2020, soit 3,6 % des déchets produits en France (tableau 1). Ceci est dû en partie au ralentissement de l'activité économique en 2020.

Quatre secteurs regroupent près de 80 % des déchets dangereux produits : le secteur de la production et distribution d'eau, de l'assainissement, de la gestion des déchets et de la dépollution, le secteur de la construction, le secteur tertiaire et l'industrie chimique. Les ménages produisent peu de déchets dangereux : essentiellement des véhicules hors d'usage et des déchets d'équipements électriques et électroniques (tableau 4).

**Tableau 4 : production de déchets dangereux, par activité, en France, en 2020**

En milliers de tonnes

Activités	Total
Collecte traitement des déchets, eau, dépollution	3 609
Construction	2 615
Tertiaire	1 387
Industrie chimique pharmaceutique, plastiques	982
Ménages	894
Métallurgie travail des métaux	539
Industrie agricole et alimentaire	409
Agriculture, pêche	337
Fabrication de produits informatiques, équipements électriques	238
Industrie papiers-cartons, imprimerie	52
Production, distribution électricité, gaz	51
Fabrication autres produits minéraux non métalliques	46
Raffinerie cokéfaction	44
Fabrication de meubles autres industries manufacturières	20
Travail du bois, fabrication articles en bois	7
Industrie textile habillement cuir	6
Industrie extractive	5
<b>Total</b>	<b>11 241</b>

Source : SDES, octobre 2022

## Bilan 2020 de la production de déchets en France

### DÉCOUPLAGE ENTRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE

Afin d'atteindre l'objectif global de neutralité carbone que s'est fixé la France à l'horizon 2050, l'article 3 de la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Agec) introduit un objectif de réduction de 5 % des quantités de déchets des activités économiques par unité de valeur produite en 2030 par rapport à 2010.

Depuis 2010, la production totale de déchets (minéraux ou non) des activités économiques a diminué de 15 %, passant de 326 Mt à 277 Mt, alors que le produit intérieur brut et la population augmentaient de 4 %. La production de déchets est ainsi passée de 177 kg par millier d'euros de valeur ajoutée (VA) en 2010 à 133 kg par millier d'euros de VA en 2020, soit une diminution de 24 %. La cible de 2030 est donc déjà largement atteinte (*graphique 1*).

### 64,4 % DES DÉCHETS SONT RECYCLÉS OU REMBLAYÉS EN FRANCE

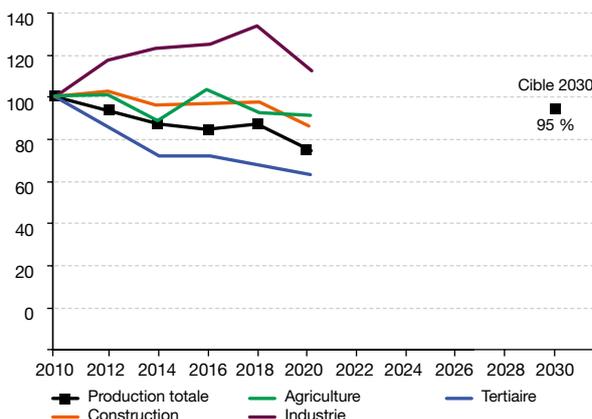
Les quantités de déchets traitées en 2020 (292,5 Mt) sont inférieures de 6 % aux quantités produites (*tableau 5*). Cette différence récurrente a plusieurs causes, notamment le solde des exportations et des importations ou l'évaporation lors du traitement des déchets humides.

La gestion des déchets est guidée par le principe de la hiérarchie des modes de traitements. La priorité doit être donnée à la prévention des déchets, suivie de la préparation à la réutilisation, du recyclage, et d'autres formes de valorisation (remblaiement, énergétique). L'élimination (mise en décharge ou incinération sans valorisation énergétique) est la dernière option, la moins souhaitable.

En 2020, en France, 64,4 % des déchets (tous déchets confondus) ont été valorisés sous forme de matière (recyclage matière et remblaiement), soit 1,7 point de moins qu'en 2018. Le stockage (mise en décharge), à 26,3 % des tonnages, baisse de 0,6 point. L'incinération avec récupération d'énergie augmente de 2,2 points pour s'établir à 7,7 % des quantités traitées, contre 5,5 % en 2018.

### Graphique 1 : évolution des quantités de déchets d'activités économiques par unité de valeur produite

En indice base 100 en 2010



Sources : comptes nationaux - base 2014, Insee (valeur ajoutée brute par branche en volume aux prix de l'année précédente chaînés) ; SDES (octobre 2022)

### 54 % DES DÉCHETS SONT RECYCLÉS OU REMBLAYÉS DANS L'UNION EUROPÉENNE

À l'échelle de l'UE27, 54 % de l'ensemble des déchets sont recyclés ou remblayés (*graphique 2*). À 64,4 %, la France se situe entre l'Irlande (62,9 %) et la Slovaquie (64,6 %). L'incinération avec récupération d'énergie est supérieure à 10 % des déchets traités au Danemark, en Allemagne, à Chypre, au Portugal et en Lituanie. Concernant le stockage et l'épandage, la moyenne européenne est de 39 % des tonnages, bien au-dessus de la valeur française de 26,4 %.

### DES TAUX DE RECYCLAGE VARIABLES SELON LES TYPES DE DÉCHETS

En 2020, le taux de valorisation matière des déchets minéraux non dangereux (construction et autres secteurs) s'élève à 74 %. S'agissant des déchets non minéraux non dangereux,

Tableau 5 : traitement des déchets en France en 2018 et 2020

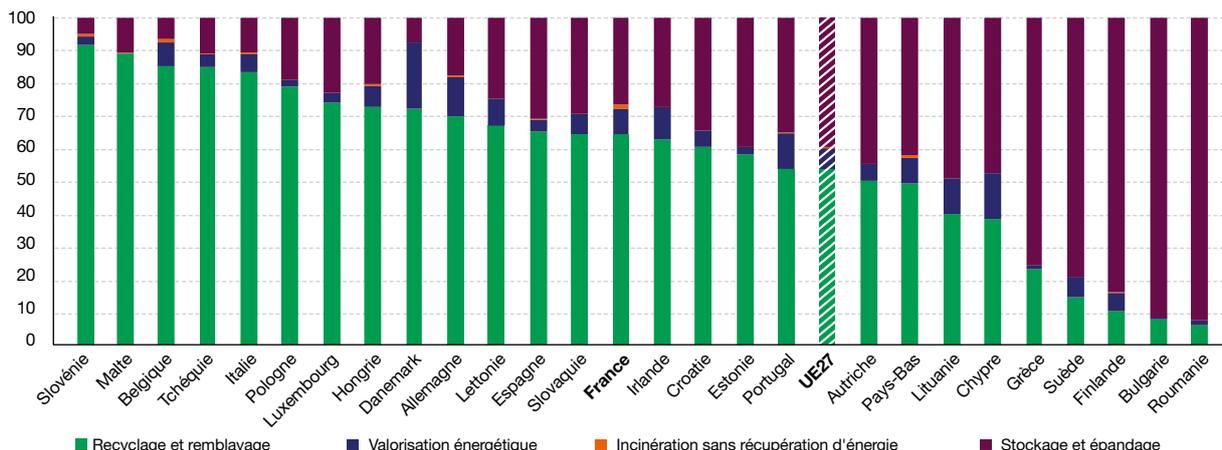
En milliers de tonnes

	Incinération avec récupération d'énergie		Incinération sans récupération d'énergie		Valorisation matière		Stockage		Épandage		Total	
	2018	2020	2018	2020	2018	2020	2018	2020	2018	2020	2018	2020
Déchets minéraux	4	4	1	1	172 747	151 363	62 792	53 300	0	0	235 544	204 668
Déchets non minéraux non dangereux	16 723	21 378	2 568	2 553	38 857	34 633	21 178	20 626	728	558	80 054	79 748
Déchets dangereux	1 086	1 106	1 794	1 691	2 660	2 435	3 161	2 887	0	0	8 700	8 119
<b>Total</b>	<b>17 812</b>	<b>22 488</b>	<b>4 363</b>	<b>4 245</b>	<b>214 264</b>	<b>188 432</b>	<b>87 130</b>	<b>76 813</b>	<b>728</b>	<b>558</b>	<b>324 298</b>	<b>292 534</b>

Source : SDES, octobre 2022

## Graphique 2 : traitement des déchets dans l'Union européenne en 2020

En %



Source : Eurostat, septembre 2022

il est de 43 %, soit 34,6 Mt de matières premières de recyclage produites. Les déchets métalliques, de verre, de papiers-cartons, de textile et les déchets végétaux sont les mieux recyclés (taux de recyclage > 90 %). Le taux de recyclage des plastiques est de 18 %, bien en dessous de l'objectif fixé par la loi Agec qui est de tendre vers 100 % de plastique recyclé d'ici 2025. Les déchets ménagers et assimilés, en raison de leur composition hétérogène, et les résidus de tri ne sont pas recyclés.

Les sols, terres excavées et cailloux non pollués sont comptabilisés comme valorisés dès lors qu'ils sortent du chantier où ils ont été produits (106 Mt en 2020).

La loi de transition énergétique de 2015 prévoit de réduire de 30 % les quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage en 2020 par rapport à 2010 et de 50 % en 2025. En 2020, ces quantités ont diminué de 3 % par rapport à 2010, alors qu'elles avaient diminué de 15 % entre 2010 et 2016. L'accroissement des quantités de refus de tri stockées (+ 91 % entre 2016 et 2020) est en grande partie à l'origine de cette moindre baisse. Elles représentaient 25 % des quantités de déchets non inertes stockés en 2016 et 42 % en 2020. La fermeture des frontières chinoises à 24 catégories de déchets (certains types de plastiques ou de textiles, papiers non triés, etc.) depuis septembre 2017, renforcée par une hausse des exigences en matière de qualité de tri des déchets encore acceptés et la désorganisation des transports liée à la Covid-19, contribue à ces résultats (- 31 % d'exportations de matières premières de recyclage plastique et - 21 % de papiers-cartons en 2020 par rapport à 2016).

8 Mt de déchets dangereux ont été traités en 2020. Le solde entre production et traitement (3 Mt) est dû pour 80 % aux véhicules hors d'usage (automobiles, véhicules industriels) qui, une fois les fluides purgés, sont considérés comme non

dangereux (1,8 Mt). À cela s'ajoutent les déchets d'équipements électroniques (0,7 Mt) qui une fois démantelés sont composés en grande partie de matériaux non dangereux (métaux, verre, plastique). Les sols pollués représentent les quantités de déchets dangereux traitées les plus importantes (1,9 Mt), suivis des déchets chimiques (1,2 Mt) et des déchets minéraux dangereux de la construction (1,0 Mt). 43 % des déchets dangereux sont valorisés, dont 30 % recyclés ou régénérés.

### MÉTHODOLOGIE

Les données présentées correspondent à celles élaborées par le service statistique du ministère en charge de l'Environnement dans le cadre du règlement n° 849/2010 de la Commission du 27 septembre 2010 modifiant le règlement CE n° 2150/2002 du Parlement européen et du Conseil relatif aux statistiques sur les déchets. Ces données sont rapportées à Eurostat, de façon bisannuelle, selon une méthodologie commune à tous les pays de l'UE. Pour plus de précision, voir la notice méthodologique associée à la publication.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bilan 2018 de la production de déchets en France*, CGDD, *Datalab Essentiel*, juin 2021, 4 p.
- *Déchets chiffres-clés – L'essentiel 2021*, Ademe, décembre 2021, 36 p.
- *Le traitement des déchets ménagers et assimilés en 2020*, Itom, Ademe, juin 2022, 24 p.
- *La collecte des déchets par le service public en France*, Ademe, juin 2021, 34 p.

Chrystel SCRIBE, SDES

Dépôt légal : novembre 2022  
ISSN : 2557-8510 (en ligne)

Directrice de publication : Béatrice Sédillot  
Coordination éditoriale : Céline Blivet  
Maquettage et réalisation : Agence Citizen Press

## Commissariat général au développement durable

Service des données et études statistiques

Sous-direction de l'information environnementale

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

Courriel : diffusion.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr